

Localisation :

Institut Arts et Métiers de
Chambéry
4 rue du Lac Majeur
BP50295
73375 LE BOURGET DU LAC
Cedex

Autres Informations :

Transmettre CV (ou biographie)
accompagnés d'un devis à
vpb@ensam.eu

Date de parution : 22/7/2021

Date limite de retour : 31/8/2021

Programme Ingénieur de Spécialité Environnement et Gestion des Risques (PIS EGR°

Enseignement : Droit de l'environnement (DROENV S5 et DREUEN S7)

Volume horaire et évaluation :

23h d'enseignements réparties sur deux années : 9 heures de face à face en 1ere année et 14h en deuxième année : (23h au global)

Evaluations à prévoir dans le volume horaire

Objectifs des deux modules:

- Connaître les bases réglementaires applicables à une entreprise pour respecter l'environnement.
- Savoir réaliser un bilan réglementaire

Contenu attendu :

Présentations des différentes réglementations et des sources d'informations :

- Réglementation sur les ICPE et les différents régimes
- Réglementation sur l'eau
- Réglementation sur les déchets
- Réglementation sur l'air
- Réglementation sur les ZNIEFF et les paysages
- Réglementation sur les sites et sols pollués

Enseignement réparti sur deux années : première année présentation générale et deuxième année : approfondissement.

Compétence visée :

A l'issue de ces enseignements, l'apprenant doit être capable d'identifier les réglementations applicables à l'entreprise et de réaliser une veille réglementaire poussée.

Publics :

Apprentis et stagiaires de la formation continue